

Distr. générale
19 décembre 2024

Français
Original : anglais

Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie
Conseil d'administration

Vingtième session

Téhéran et en ligne, 27 et 28 novembre 2024

Rapport du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur les travaux de sa vingtième session

I. Questions portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

1. Les décisions ci-après, adoptées par le Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) :

Décision 1

Le Conseil d'administration demande au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie de continuer de proposer des activités répondant à la demande, notamment un soutien en matière de politique générale et d'analyse, ainsi que des initiatives de renforcement des capacités, de facilitation des technologies et de gestion de la connaissance, en vue d'améliorer les systèmes d'innovation nationaux et de promouvoir, au niveau régional, la coopération en matière de technologie ainsi que le transfert de technologie, en mettant en outre en place des interventions ciblées sur les technologies novatrices et émergentes, afin de lutter contre les changements climatiques et de soutenir le développement durable en Asie et dans le Pacifique.

Décision 2

Le Conseil d'administration invite ses membres non contributeurs à envisager de verser des contributions volontaires au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie. Les autres membres pourraient souhaiter accroître leur niveau de soutien afin de renforcer les activités du Centre et sa viabilité à long terme. Les niveaux indicatifs de la contribution annuelle sont de 30 000 dollars pour les pays en développement et de 5 000 dollars pour les pays les moins avancés.

Décision 3

Le Conseil d'administration invite les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à envisager de soutenir des projets conjoints, de financer de nouveaux projets de coopération technique ou de fournir un soutien en nature au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie en vue d'accroître le niveau et la portée de ses activités de renforcement des capacités.

Décision 4

Le Conseil d'administration invite les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à envisager de mettre à disposition des experts nationaux dans les domaines visés par le mandat du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour qu'ils participent à ses travaux en tant que personnes détachées à titre gracieux ou en tant que boursiers, dans le cadre du programme de bourses pour experts invités de la CESAP.

Décision 5

Le Conseil d'administration adopte le projet de programme de travail du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour 2025.

Décision 6

Le Conseil d'administration demande au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie d'inclure dans le rapport sur les travaux de sa vingtième session les propositions concrètes concernant les domaines de coopération avec le Centre présentées par les membres et les observateur(trice)s.

Décision 7

Le Conseil d'administration demande au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie de prendre en compte, dans la conception de ses programmes et activités futurs, les recommandations faites lors de la Conférence internationale sur les technologies au service d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques, tenue en ligne le 26 novembre 2024.

Décision 8

Le Conseil d'administration décide que sa vingt-et-unième session se tiendra à Moscou les 4 et 5 décembre 2025.

II. Compte rendu des travaux**A. Activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pendant la période allant de décembre 2023 à novembre 2024 (point 2 de l'ordre du jour)**

2. Le Conseil d'administration était saisi de la note du secrétariat sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pendant la période allant de décembre 2023 à novembre 2024 (APCTT/GC(20)/2).

3. Le Conseil d'administration sait gré aux États membres de leur coopération et de leur participation aux activités du Centre. Il remercie les États membres qui ont versé des contributions volontaires annuelles au Centre.

4. Les représentantes de la Chine, de la Fédération de Russie et de la République de Corée remercient le Centre des activités qu'il a menées en matière de renforcement des capacités, de coopération technologique régionale et de partage des connaissances pour le développement durable, dans lesquelles l'accent a été mis sur les changements climatiques dans la région.

5. La représentante de la Chine salue le nombre impressionnant d'activités entreprises par le Centre. Elle indique que le Gouvernement chinois a collaboré avec le Centre en nommant des experts clefs pour participer à divers ateliers, portant sur des thèmes tels que la gestion des déchets solides municipaux, le stockage de l'énergie et l'hydrogène vert, ainsi que pour siéger au groupe de travail sur la plateforme Asie-Pacifique de transfert de technologie et pour participer au Forum des scientifiques de Tengchong 2024, qui s'est tenu du 6 au 8 décembre 2024 à Tengchong (Chine). Son Gouvernement espère que des experts chinois auront d'autres d'occasions de collaborer aux activités de renforcement des capacités du Centre.

6. La représentante de la République de Corée fait savoir que son Gouvernement se félicite des efforts menés par le Centre pour faciliter la coopération et le réseautage entre les États membres par le biais d'ateliers et de forums sur la technologie. Elle félicite le Centre pour l'attention qu'il porte à l'innovation et à l'adaptation aux changements climatiques. La République de Corée a apporté son savoir-faire technique à l'occasion de manifestations du Centre consacrées à la lutte contre la pollution atmosphérique, d'une réunion spéciale de la Conférence internationale sur les technologies au service d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques et du Forum international de l'innovation sur la solidarité et la coopération pour la neutralité carbone, qui s'est tenu sur l'île de Jeju, en République de Corée, du 16 au 18 avril 2024. La République de Corée se félicite de son partenariat et de sa coopération avec le Centre aux fins de la promotion du développement durable dans la région.

7. La représentante de la Fédération de Russie salue, au nom de son Gouvernement, le rôle de premier plan joué par le Centre dans la coopération technologique régionale, le renforcement des capacités et le partage des meilleures pratiques pour la promotion et l'adoption de technologies novatrices, en particulier en ce qui concerne l'économie circulaire, la climatorésilience et l'hydrogène vert. Elle souligne que le Centre devrait développer davantage de partenariats, solliciter des fonds auprès de donateurs et continuer à jouer un rôle essentiel en soutenant les États membres dans le transfert de technologie.

B. Projet de programme de travail pour 2025 (point 3 de l'ordre du jour)

8. Le Conseil d'administration était saisi d'une note du secrétariat sur le projet de programme de travail du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour 2025 (APCTT/GC(20)/3).

9. Les représentant(e)s des États membres du Conseil d'administration et les observateur(trice)s exposent leurs priorités dans le domaine de la technologie et de l'innovation, mentionnent des domaines de coopération potentielle et font des propositions concrètes concernant l'organisation de manifestations, de projets et d'activités au niveau régional, qui seront soumises à l'examen du Centre en 2025, et adoptées en fonction de la conformité desdites propositions avec son mandat et des ressources disponibles.

10. La représentante de la Chine propose une collaboration entre son Gouvernement et le Centre dans le cadre de la conférence sur le transfert de technologie qui se tiendra lors de l'exposition Chine-Asie du Sud prévue en 2025. Elle propose que le Centre travaille en étroite collaboration avec l'expert chinois désigné sur la mise au point de la plateforme Asie-Pacifique de transfert de technologie et que son Gouvernement désigne de jeunes boursiers qui participeraient au programme de bourses pour experts invités de la CESAP.

11. Le représentant de l'Inde dit que son Gouvernement apprécie les travaux menés par le Centre en 2024 visant à soutenir les États membres dans l'amélioration de leurs capacités à renforcer les systèmes nationaux d'innovation et à faciliter la coopération en matière de technologie et le transfert de technologie. Il salue l'accent mis par le Centre sur certains domaines thématiques importants, tels que l'atténuation des changements climatiques, le stockage de l'énergie, l'hydrogène vert et les technologies de lutte contre la pollution de l'air, notant en particulier l'atelier régional de partage des connaissances sur les technologies novatrices et les plans d'action des villes, organisé par le Centre le 21 décembre 2023. Il souligne qu'en 2024, le Centre a engagé une collaboration fructueuse avec le Département de la recherche scientifique et industrielle afin de faciliter la coopération technologique et le renforcement des capacités entre les États membres de la région. Une réunion tenue le 4 juin 2024 avec la Secrétaire du Département de la recherche scientifique et industrielle a ouvert la voie à l'organisation conjointe, par le Département et le Centre, du Conclave sur la technologie et l'innovation 1.0 (Technology and Innovation Conclave 1.0), qui s'est tenu à New Delhi et en ligne du 24 au 26 septembre 2024. Le Gouvernement indien apprécie le soutien apporté par le Centre aux États membres, en particulier en ce qui concerne les domaines suivants : technologies émergentes pour lutter contre les changements climatiques, technologies numériques et sécurité énergétique. Le représentant suggère que le Centre facilite le transfert de technologies propres et novatrices mises au point par le Conseil de la recherche scientifique et industrielle (par exemple, pour l'élimination sûre des déchets médicaux) vers d'autres États de la région Asie-Pacifique. Il suggère également que le Centre envisage de faire porter davantage son programme sur les activités de renforcement des capacités dans des domaines tels que la réduction des risques de catastrophe, l'énergie propre, les technologies de l'eau et les technologies numériques, ainsi que les questions de sécurité qui s'y rapportent. Il propose que le Conclave sur la technologie et l'innovation 2.0 soit organisé conjointement, sur un thème approprié, avec le Département de la recherche scientifique et industrielle du Gouvernement indien. Le représentant exprime le soutien sans faille de son Gouvernement au programme de travail du Centre.

12. Le représentant de la République islamique d'Iran fait part de l'intérêt de son Gouvernement pour la facilitation du transfert et de la commercialisation des technologies et des produits fondés sur la connaissance vers d'autres États membres. Le Gouvernement dispose de technologies prêtes à être transférées et commercialisées dans les domaines des énergies renouvelables, des produits chimiques et des télécommunications. Le représentant propose des activités conjointes et un transfert de technologie dans les domaines suivants : recherche collaborative sur les techniques perfectionnées de réutilisation et de dessalement de l'eau ; techniques durables de dessalement de l'eau à l'aide d'énergies renouvelables ; stratégies de gestion des saumures dans le dessalement de l'eau ; élimination des nitrates dans les eaux souterraines ; recherche et collaboration sur les alliages de magnésium ; technologies d'économie d'énergie ; atténuation des

changements climatiques et adaptation à ces changements. Le représentant propose de collaborer avec le Centre pour offrir des formations dans le domaine des technologies ainsi qu'une formation professionnelle aux chercheurs et au personnel universitaire, et suggère d'organiser conjointement des ateliers d'experts et des expositions pour renforcer les capacités en matière de technologie et d'innovation ainsi que l'assistance technique. Il demande le soutien du Centre à l'approche de la trente-huitième édition du Prix international Khwarizmi (Khwarizmi International Award) et de la vingt-sixième édition du Prix Khwarizmi de la jeunesse (Khwarizmi Youth Award), proposant que le Centre organise la remise de certificats à trois éminents lauréats et signe une tribune dans le bulletin d'information consacré au Prix. Le représentant met en avant les principaux domaines de coopération, notamment les médicaments recombinaisonnés, les pesticides à base de plantes, le dessalement de l'eau et la séparation et la purification des terres rares. Il propose de collaborer avec les États membres dans les domaines des terres rares (projets de recherche conjoints, échange de connaissances, ateliers techniques et formation), de la synthèse de l'acide poly(lactique-co-glycolique) (recherche et développement conjoints, transfert de technologie, expansion du marché et renforcement des capacités) et du dessalement durable de l'eau à l'aide d'énergies renouvelables (élaboration d'un cadre global pour l'intégration des énergies renouvelables dans le dessalement de l'eau ; identification et évaluation des technologies de dessalement décentralisées existantes en vue de leur adoption ou de leur amélioration ; promotion de la collaboration et renforcement des capacités par le biais d'ateliers, de séances de formation et de projets pilotes).

13. La représentante de la Malaisie félicite le Centre d'avoir organisé avec succès des programmes de renforcement des capacités axés sur la demande et des activités de coopération régionale sur divers sujets et d'y avoir contribué activement, en étroite collaboration avec les organisations partenaires. La représentante transmet les remerciements de son Gouvernement pour le programme de bourses pour experts invités de la CESAP et indique qu'il est intéressé par l'échange d'idées, qui permettrait d'enrichir les discussions et d'obtenir des résultats plus percutants. Le Gouvernement est impatient de recommander son meilleur expert local pour participer au programme. Le Gouvernement se félicite de la collaboration potentielle entre le Centre et le Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation, notant que les deux centres ont convenu d'étudier la possibilité de mener un programme conjoint de renforcement des capacités sur les politiques en matière de science, technologie et innovation et la maintenance de l'infrastructure. Elle suggère une autre collaboration potentielle entre le Centre et le Département de chimie de Malaisie, qui jouerait un rôle central dans les domaines de la métrologie chimique et de la durabilité environnementale dans le pays. La représentante fait part de l'intention de son Gouvernement de présenter sa candidature au Conseil d'administration lors de la prochaine élection.

14. La représentante des Philippines propose que son Gouvernement organise conjointement avec le Centre une conférence internationale et une exposition sur les innovations axées sur la commercialisation des droits de propriété intellectuelle, qui se tiendrait aux Philippines du 15 au 17 juillet 2025. Cette conférence viserait à renforcer la capacité des États membres à utiliser les innovations mises au point localement, à faciliter l'échange de stratégies d'exploitation des droits de propriété intellectuelle, en particulier ceux résultant de la recherche financée par les pouvoirs publics, et à examiner les dispositifs de gouvernance qui soutiennent mieux les efforts de commercialisation. Cette conférence devrait réunir des responsables publics,

des chefs d'entreprise et des experts en propriété intellectuelle. Une exposition internationale se tiendrait parallèlement à la conférence, organisée par l'Institut d'application et de promotion de la technologie du Département philippin de la science et de la technologie, afin de présenter le patrimoine du pays en matière de propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur les connaissances traditionnelles et les innovations technologiques.

15. La représentante de la République de Corée félicite le Centre de ses efforts de promotion du développement durable dans la région Asie-Pacifique, soulignant son rôle dans la mise en place de réseaux de coopération et l'organisation d'ateliers sur l'innovation technologique axée sur le climat. La République de Corée rappelle son partenariat de longue date avec le Centre, qui a débuté en 2014, et s'est traduit notamment par la fourniture de services d'experts spécialisés dans des domaines tels que la gestion de la pollution de l'air et par son soutien aux réunions techniques lors des conférences organisées par le Centre parallèlement aux sessions du Conseil d'administration. Pour la suite, la République de Corée met l'accent sur le rôle de chef de file du Centre dans l'élargissement de la coopération, la mobilisation des ressources financières et la promotion des collaborations à long terme en matière de recherche-développement sur les solutions et les innovations fondées sur la nature. La République de Corée réaffirme son engagement à travailler avec le Centre pour impliquer les États membres, clarifier les besoins de collaboration et assurer le financement de projets ayant un impact.

16. La représentante de la Fédération de Russie propose de poursuivre les efforts conjoints en vue de la création d'une plateforme Asie-Pacifique de transfert de technologie, dans le but de favoriser des partenariats mutuellement bénéfiques et de renforcer la coopération entre les pays de la région dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. La représentante propose d'élaborer dans un deuxième temps une feuille de route détaillée précisant des étapes à suivre et un calendrier précis. Cette feuille de route constituerait un outil important pour la planification et la coordination efficaces des mesures conjointes, assurant la clarté et la transparence nécessaires dans la définition des priorités et des calendriers pour toutes les parties concernées. Pour mieux tenir compte des contextes nationaux et des besoins des États membres participants, la représentante propose d'organiser une série de réunions individuelles avec les États membres intéressés afin de mieux comprendre leurs principaux besoins et de formuler des attentes claires à l'égard de la plateforme, en tenant compte des intérêts de tous les participant(e)s.

17. La représentante de la Thaïlande donne des précisions sur une initiative proposée en vue de renforcer la collaboration régionale et doter les pays participants d'outils et de connaissances d'experts pour surveiller durablement et traiter le problème urgent des nuages de pollution transfrontières. L'initiative porterait sur les éléments suivants : le renforcement des capacités par une formation technique en personne sur les technologies géospatiales pour la surveillance des incendies et de la pollution atmosphérique, couvrant les systèmes d'information géographique, la télédétection, l'observation par satellite et le suivi des particules fines (PM_{2,5}) ; la mise en œuvre pratique de systèmes de surveillance adaptés aux défis uniques de la région, y compris pour la surveillance et l'analyse des zones sensibles et de la qualité de l'air ; la mise au point conjointe par les gouvernements participants d'une plateforme régionale de surveillance des zones sensibles et de la qualité de l'air. La représentante demande la participation active et l'engagement des États membres intéressés sur la base d'accords de partage des coûts.

18. La représentante du Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation, un centre de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), propose de collaborer avec le Centre pour faire progresser la numérisation de l'éducation aux changements climatiques, un élément central de l'initiative « Greening Education » de l'UNESCO, qui est pilotée en Malaisie et en Indonésie en partenariat avec le Bureau pour l'éducation au climat. L'initiative vise à promouvoir l'utilisation d'outils numériques pour améliorer la portée et l'accessibilité de l'éducation aux changements climatiques, favoriser une plus grande prise de conscience et inspirer l'adoption d'initiatives efficaces en faveur de la durabilité. Elle informe le Conseil d'administration qu'une priorité du Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation est son programme de maintenance des infrastructures, qui a permis de former plus d'un millier d'ingénieurs issus du monde du Sud, créant ainsi un solide réseau d'anciens élèves. En outre, des cours de formation sur l'accréditation et la mobilité des ingénieurs ont accru l'efficacité des activités de renforcement des capacités. Elle note qu'il existe un fort potentiel de collaboration avec le Centre afin d'amplifier l'impact du programme en ce qui concerne la résolution des problèmes d'infrastructures critiques dans les pays en développement. Elle met également l'accent sur d'autres domaines de collaboration, tels que l'innovation au niveau local, les savoirs autochtones et la politique et la diplomatie en matière d'innovation scientifique et technologique.

C. Conclusions de la Conférence internationale sur les technologies au service d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques (point 4 de l'ordre du jour)

19. Dans son résumé, le Président présente les principales conclusions des débats tenus lors de la Conférence internationale sur les technologies au service d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques, tenue le 26 novembre 2024 (voir annexe II).

D. Dates et lieu de la vingt et unième session du Conseil d'administration (point 5 de l'ordre du jour)

20. Le Conseil d'administration décide de tenir sa vingt et unième session à Moscou les 4 et 5 décembre 2025.

E. Questions diverses (point 6 de l'ordre du jour)

21. La Directrice du Centre informe le Conseil d'administration qu'en 2024, le Centre avait continué, dans le cadre d'un processus institutionnalisé, à tenir informés des activités et des programmes du Centre les coordonnateurs dans les États membres, de manière proactive et régulière.

22. En 2025, le Centre contribuera à au moins trois réunions intergouvernementales importantes convoquées par la CESAP :

a) Le douzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, qui se tiendra à Bangkok du 25 au 28 février 2025 ;

b) La quatre-vingt-unième session de la CESAP, qui se tiendra à Bangkok du 21 au 25 avril 2025 ;

c) La deuxième session du Comité du commerce, de l'investissement, des entreprises et de l'innovation commerciale, qui se tiendra à Bangkok du 28 au 30 mai 2025.

23. Le Centre a prévu d'organiser une manifestation parallèle de haut niveau lors du douzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, qui pourrait être organisée conjointement avec les coordonnateurs nationaux intéressés.

24. Le thème de la quatre-vingt-unième session de la CESAP est « Coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique ». Le Centre a prévu d'organiser au cours de la session une manifestation parallèle de haut niveau sur un thème lié au programme de travail du Centre, qui pourrait être organisée conjointement avec les coordonnateurs nationaux intéressés.

25. Le rapport adopté par le Conseil d'administration sur les travaux de sa vingtième session sera soumis à la CESAP à sa quatre-vingt-unième session.

26. Avec le soutien du Département de la recherche scientifique et industrielle du Ministère de la science et de la technologie du Gouvernement indien, les locaux du Centre ont été rénovés pour offrir des installations modernes et améliorées. Les bureaux rénovés ont été inaugurés par la Secrétaire du Département de la recherche scientifique et industrielle du Gouvernement indien, M^{me} N. Kalaiselvi, en présence du coordonnateur résident des Nations Unies pour l'Inde. Le Centre a également installé une « horloge climatique » dans ses locaux pour sensibiliser le public aux changements climatiques et à ses effets néfastes et pour montrer à quelle vitesse l'augmentation de la température moyenne mondiale s'approchait d'un réchauffement de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

27. Le 29 août 2024, la Secrétaire exécutive de la CESAP s'est rendue dans les bureaux, a visité les locaux rénovés et rencontré des représentant(e)s des membres du Conseil d'administration et des coordonnateurs nationaux qui participaient au Conclave sur la technologie et l'innovation 1.0.

F. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa vingtième session (point 7 de l'ordre du jour)

28. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 28 novembre 2024.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

29. Le Conseil d'administration a tenu sa vingtième session à Téhéran et en ligne les 27 et 28 novembre 2024.

30. Des allocutions d'ouverture ont été prononcées par la Directrice du Centre ; le Directeur général de la coopération scientifique internationale de l'Organisation de recherche pour la science et la technologie de la République islamique d'Iran, M. Alireza Bassiri et le Président de la dix-neuvième session du Conseil d'administration et Directeur de l'Agence pour le développement et l'innovation du Ministère ouzbek de l'enseignement supérieur, de la science et de l'innovation M. Olimjon Alijonovich Tuychiev. La Secrétaire exécutive de la CESAP a prononcé une allocution spéciale.

31. La Directrice du Centre a souhaité la bienvenue aux représentant(e)s participant à la vingtième session du Conseil d'administration. Elle a noté que le marché des technologies était certes en expansion, mais que le fossé technologique s'élargissait également du point de vue de la disponibilité et de la demande de solutions technologiques, ainsi que des capacités technologiques. Pour exploiter le potentiel des technologies émergentes et des innovations, il était important de disposer d'écosystèmes porteurs englobant des cadres politiques et réglementaires favorables, des capacités et des compétences suffisantes pour absorber, adapter et déployer les techniques, un accès adéquat à la technologie et au savoir-faire, des financements et des investissements appropriés et une coopération à tous les niveaux. La coopération régionale pouvait jouer un rôle essentiel et faciliter un développement plus rapide et une collaboration technologique transfrontière au service du développement durable. Elle a salué le soutien et la coopération des États membres et attendait avec intérêt de recevoir leurs recommandations et suggestions pour faciliter le renforcement de la coopération technologique régionale.

32. M. Bassiri a souligné qu'il fallait une coopération et un soutien accrus de la part des États membres pour renforcer la capacité du Centre à concevoir et à mettre en œuvre un programme de travail solide axé sur l'innovation et la coopération technologique dans la région. Il a indiqué que le Centre pourrait fournir ses services aux bénéficiaires cibles en établissant des réseaux et en tissant des partenariats avec les principaux programmes nationaux des États membres de la région afin d'obtenir des résultats plus concrets.

33. M. Tychiev s'est félicité des efforts déployés par le Centre en 2024 pour mettre en œuvre de nombreuses activités visant à renforcer la coopération technologique régionale, à étoffer les capacités et à améliorer les connaissances et la sensibilisation des parties prenantes dans un certain nombre de domaines importants. Il a souligné qu'il convenait d'assurer le financement des projets et de forger des partenariats stratégiques avec des institutions et des réseaux internationaux et régionaux afin d'améliorer l'exécution des programmes du Centre et d'accroître l'impact de ses activités dans la région.

34. La Secrétaire exécutive de la CESAP a noté que les technologies novatrices et émergentes pouvaient permettre aux pays de sauter les étapes de développement traditionnelles de sorte à transformer leurs économies et à parvenir à un développement durable. Elle a souligné qu'il était nécessaire d'adopter des mesures transformatrices afin de promouvoir les technologies novatrices et émergentes, un accès équitable aux technologies, des politiques et des systèmes d'innovation inclusifs et tenant compte des questions de genre, ainsi que des initiatives de collaboration permettant de rendre les technologies plus abordables et accessibles. Elle a appelé les États membres à soutenir les efforts du Centre pour promouvoir la coopération technologique régionale et le renforcement de l'action climatique dans la région.

35. Au cours du débat au titre du point 3 de l'ordre du jour relatif au programme de travail proposé pour 2025, la Secrétaire exécutive adjointe chargée du programme de la CESAP a souligné qu'il importait d'exploiter le potentiel des technologies novatrices et émergentes pour atteindre les objectifs de développement durable. Selon elle, cela passerait principalement par les activités suivantes : adopter des instruments politiques et des mesures d'incitation favorables, augmenter les investissements dans l'infrastructure technologique, renforcer les compétences et les capacités techniques des parties prenantes, mettre en place des cadres de gouvernance efficaces pour

gérer la transformation numérique et protéger la confidentialité et la sécurité des données, et encourager l'innovation et la collaboration entre les parties concernées. Elle a mis en évidence trois domaines d'intérêt potentiels pour le centre : a) la résilience climatique urbaine, avec un accent particulier sur les technologies numériques novatrices et émergentes pour des applications dans les secteurs de l'énergie et des transports ; b) les jeunes en tant qu'agents de changement pour accélérer l'innovation et stimuler l'entrepreneuriat et le développement des start-up et c) les partenariats pour l'innovation et l'adoption, la diffusion et le transfert de technologie afin de renforcer la coopération régionale.

36. Au cours du débat sur le point 3 de l'ordre du jour, la Directrice de la Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation de la CESAP a noté qu'il existait des perspectives prometteuses de collaboration entre la Division et le Centre sur un certain nombre de thèmes prioritaires, tels que la dématérialisation du commerce, la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et la coopération, les entreprises durables (en mettant l'accent sur l'économie circulaire), l'énergie, l'adoption de la technologie par les microentreprises et petites et moyennes entreprises, et les applications de l'intelligence artificielle pour le bien social dans les secteurs des soins de santé et de l'éducation.

B. Participation

37. Les représentantes et représentants des dix membres du Conseil d'administration, énumérés ci-après, ont participé à la session : Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d'), Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, République de Corée et Thaïlande. De plus, des représentantes et représentants de la Malaisie et du Népal y ont assisté en qualité d'observateurs. Des représentantes et représentants du Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation et de l'Union internationale des télécommunications y ont également assisté en tant qu'observateurs.

C. Élection du Bureau

38. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant :

Président : M. Alireza Bassiri (République islamique d'Iran)

Vice-Présidente : M^{me} Nongnuch Chunbandhit (Thaïlande)

D. Ordre du jour

39. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pendant la période allant de décembre 2023 à novembre 2024.
3. Projet de programme de travail pour 2025.

4. Conclusions de la Conférence internationale sur les technologies au service d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques.
5. Dates et lieu de la vingt et unième session du Conseil d'administration.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa vingtième session.

Annexe I**Liste des documents**

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
APCTT/GC(20)/1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
APCTT/GC(20)/2	Activities of the Asian and Pacific Centre for Transfer of Technology during the period from December 2023 to November 2024	2
APCTT/GC(20)/3	Proposed programme of work of the Asian and Pacific Centre for Transfer of Technology for 2025	3
APCTT/GC(20)/4	Rapport du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur les travaux de sa vingtième session	

Annexe II

Résumé, établi par la présidence, des principaux résultats de la Conférence internationale sur les technologies au service d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques, tenue en ligne le 26 novembre 2024

I. Introduction

1. La Conférence internationale sur les technologies au service d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques a été suivie virtuellement par 128 participant(e)s de 20 États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

2. Dans le cadre de la Conférence, des réunions techniques ont été organisées sur les thèmes suivants : a) les technologies pour des infrastructures climatorésilientes ; b) le développement des technologies vertes et bleues de climatorésilience grâce aux laboratoires vivants et c) la collaboration entre les secteurs, les industries et les gouvernements pour développer les infrastructures climatorésilientes dans la région Asie-Pacifique.

II. Résumé des débats

3. Les participant(e)s à la Conférence ont souligné l'importance d'agir sur les plans technologiques et politiques pour se doter d'infrastructures résilientes aux changements climatiques. Cela passerait essentiellement par l'utilisation d'écosystèmes technologiques (par exemple l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique et la technologie des jumeaux numériques), la construction d'écosystèmes de start-up pour l'innovation et l'utilisation de systèmes de données perfectionnés pour évaluer les risques, fournir des alertes rapides et estimer les pertes et les dommages. Le suivi, l'évaluation et l'apprentissage continu étaient considérés comme essentiels pour une gestion efficace des risques climatiques.

4. Il était essentiel que les politiques d'urbanisme mettent l'accent sur la résilience et la durabilité, par exemple en intégrant des espaces verts, en protégeant les habitats naturels et en adoptant des approches inclusives. Des projets de démonstration, des solutions locales, des partenariats et des modules de formation pourraient améliorer le bilan des centres urbains en termes de climatorésilience.

5. La protection des côtes, l'aménagement urbain, l'agriculture, l'eau, l'énergie et la préparation aux catastrophes étaient autant de secteurs critiques où il existait des risques climatiques importants. À cet égard, les participant(e)s ont mentionné plusieurs stratégies, telles que la restauration des zones humides, la construction de digues, les cultures résistantes à la sécheresse, l'agriculture de précision, les infrastructures vertes et bleues, la gestion des eaux pluviales d'orage et l'éducation des communautés.

6. En ce qui concerne la résilience urbaine, les défis à relever étaient les suivants : lacunes techniques, coûts élevés et cadres politiques inadéquats. Pour se doter de constructions urbaines résilientes, on a suggéré de privilégier les conceptions à haut rendement énergétique, les technologies intelligentes, l'intégration des énergies renouvelables et le recyclage des déchets de construction.

7. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran avait mis en œuvre des technologies innovantes de gestion de l'eau dans des domaines tels que l'irrigation par aspersion, la gestion des inondations et les systèmes d'énergie renouvelable, améliorant ainsi la productivité agricole et la résistance à la sécheresse.

8. Il a été souligné que les interventions centrées sur les technologies de pointe dans le domaine du stockage de l'énergie, de l'intégration des énergies renouvelables, de l'agriculture de précision et de la gestion de l'eau étaient importantes, tout comme les investissements dans la construction, l'énergie et l'agriculture.

9. Au Népal, l'intégration de l'utilisation des données et de solutions novatrices dans des domaines tels que le génie biologique, les turbines hydrauliques, les systèmes d'alerte rapide ou encore dans le cadre de la modernisation avait renforcé la résilience du secteur de l'hydroélectricité.

10. Désireuse de devenir un centre d'innovation mondial, la ville de Daejeon, en République de Corée, avait lancé une stratégie d'innovation en quatre volets, avec comme objectif de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Cela passait essentiellement par la transition vers des bâtiments écologiques, des transports respectueux de l'environnement et des approches axées sur l'économie circulaire.

11. Des mesures porteuses telles que la rénovation écologique, les bâtiments à énergie zéro et l'agriculture intelligente pourraient réduire les émissions de manière notable. L'Initiative du réseau mondial Innopolis (Global Innopolis Network Initiative) était une plateforme prometteuse de coopération dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, qui visait à apporter des réponses concertées aux défis urbains par le biais de travaux de recherche communs pratiques et à faciliter l'interaction et la mise en réseau entre les entreprises, les acteurs de la science et de la technologie, les personnes et les villes.

12. La gouvernance des ressources en eau supposait d'adopter des mesures proactives, allant dans le sens de l'engagement communautaire, de la collaboration entre les différents acteurs et du renforcement des capacités techniques. Les données ouvertes et les outils de prévision avaient favorisé les transitions énergétiques, comme en témoignaient les solutions novatrices utilisées pour assurer la stabilité du réseau et l'intégration des énergies renouvelables sur l'île de Jeju, en République de Corée.

13. Parmi les efforts déployés par le Gouvernement indien pour promouvoir des infrastructures résilientes au climat, on pouvait citer l'adoption d'une politique appelée « mission nationale pour l'hydrogène vert », la promotion des véhicules électriques et un système d'incitation lié à la production pour les modules solaires photovoltaïques à haut rendement. Les principaux défis étaient le manque de financement, les partenariats public-privé limités, les insuffisances au niveau des infrastructures de recherche-développement, les données climatiques inadéquates, la sous-utilisation des solutions fondées sur la nature, les contraintes politiques et les retards dans la transition énergétique. Le Gouvernement encourageait également la collaboration internationale pour le partage des pratiques et le renforcement des capacités par l'intermédiaire d'organismes tels que l'Alliance internationale pour l'énergie solaire et la Coalition pour une infrastructure résiliente face aux catastrophes.

III. Recommandations

A. Recommandations générales

14. Les gouvernements et les organisations devraient favoriser les écosystèmes de start-up et en tirer parti afin de stimuler l'innovation, renforcer les capacités opérationnelles et développer les technologies visant à bâtir des sociétés résilientes. Ces efforts doivent être complétés par des stratégies et des normes ancrées dans les réalités locales et guidées par des évaluations prospectives afin de garantir leur pertinence et leur efficacité.

15. Les responsables politiques et les praticiens devraient utiliser des technologies et des systèmes de données perfectionnés pour effectuer une évaluation complète des risques, mettre au point des systèmes d'alerte rapide axés sur l'être humain et réaliser des estimations des pertes et des dommages afin de soutenir le financement de la lutte contre les changements climatiques. Pour s'adapter à la nature dynamique des risques climatiques, il faudrait associer en parallèle à ces initiatives un processus itératif de suivi, d'évaluation et d'apprentissage.

16. La planification inclusive de la résilience climatique doit associer activement les citoyens et les parties prenantes par l'intermédiaire d'un processus décisionnel participatif. Une documentation claire et accessible est essentielle pour favoriser une large compréhension et permettre à toutes les parties concernées de contribuer en connaissance de cause.

17. Des analyses complètes de la vulnérabilité devraient être réalisées afin de déterminer quelles sont les communautés et les régions à risque et d'orienter les interventions ciblées et l'allocation des ressources. L'utilisation d'écosystèmes technologiques et d'outils numériques est essentielle pour mener ces analyses et relever les défis complexes et systémiques posés par les changements climatiques.

B. Recommandations concernant le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie

18. Le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie devrait renforcer la collaboration intersectorielle, promouvoir la coopération Sud-Sud et développer les initiatives de renforcement des capacités pour favoriser le développement d'infrastructures résilientes aux changements climatiques.

19. Le Centre devrait faciliter l'innovation dans les technologies climatorésilientes, en comblant le fossé entre l'offre et la demande de telles solutions.

20. Des plateformes telles que les conférences internationales organisées par le Centre parallèlement aux sessions du Conseil d'administration devraient continuer à servir de forums pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de technologies climatorésilientes, tout en aidant les gouvernements à identifier leurs besoins technologiques spécifiques.